Conditions générales de vente

Article 1 – Champ d'application

1.1 Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées « C.G.V. »), s'appliquent exclusivement aux rapports contractuels entre, SUI 4616 Sàrl (ci-après dénommée « SUI 4616 »), immatriculée au Registre du Commerce du canton de Vaud sous le numéro IDE CHE-112.854.133, dont le siège est situé Route Suisse 56 à 1295 Mies, Suisse, ainsi que sa succursale à la Rue des Boucheries à 1290 Versoix (CHE-184.597.774) d'une part, et toute personne, physique ou morale (ci-après dénommée « le client ») passant commande de prestation de service(s) et/ou de matériel (ci-après dénommée « commande ») auprès de SUI 4616, au magasin, sur la boutique en ligne ou de tout autre manière, d'autre part.

1.2 Les C.G.V. sont considérées comme acceptées par le client au moment de la confirmation de sa commande. La confirmation de commande vaut conclusion du contrat entre SUI 4616 et le client. Le client est alors réputé avoir lues et acceptées les C.G.V. sans réserve. SUI 4616 tient les C.G.V. à disposition du client, sur son site internet ainsi qu'à son siège.

1.3 SUI 4616 se réserve le droit de modifier les C.G.V. sans préavis. Toute modification est réputée entrer en vigueur au moment de sa publication sur le site internet de SUI 4616 (www.sui4616.ch) et ne s'applique qu'aux commandes passées postérieurement.

Article 2 – Prestations

2.1 La nature et l'étendue des prestations de service(s) et/ ou de matériel correspondent à l'offre acceptée (commande). Les offres présentes sur le site sont faites sans engagement ni obligation de la part de SUI 4616.

2.2 Toute modification éventuelle d'une commande reçue et/ou confirmée par SUI 4616 n'est valable et obligatoire que si ladite modification a fait l'objet d'un accord écrit. SUI 4616 est, dans tous les cas, autorisée à facturer séparément à l'acheteur les frais administratifs découlant de la modification, ainsi que les travaux déjà exécutés.

2.3 SUI 4616 s'engage à une réalisation soigneuse et dans les règles de l'art. Elle préserve les intérêts du client en son âme et conscience.

Article 3 – Prix et Commandes

3.1 Les prix applicables sont ceux de la liste des prix de SUI 4616 en vigueur au moment de la commande. Les tarifs indiqués sur le site internet (www.sui4616.ch) ne sont donnés qu'à titre indicatif. SUI 4616 ne saurait être tenue pour responsable en cas de modification de prix. Tous les prix s'entendent en francs suisses (CHF), départ

1295 Mies, plus TVA, port et emballage. SUI 4616 a le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, la liste des prix et les prix y figurant. Toute mention d'une autre devise n'est donnée qu'à titre indicatif et SUI 4616 ne saurait être tenue pour responsable des différences de taux de change avec les indications de prix en devises étrangères.

3.2 Les tarifs indiqués sur le matériel en magasin incluent la Taxe sur la Valeur Ajoutée suisse au taux de 8.1%, sauf mention contraire.

3.3 Pour tout article commandé spécialement pour le client, un paiement anticipé équivalant à 10% du prix en magasin peut être demandé. Une fois l'article reçu chez SUI 4616, le client a 10 jours pour venir récupérer l'article, sans quoi la réservation de l'article tombe et le paiement anticipé ne peut être rendu. Des frais d'emballage, de port et d'assurances relatifs au transport peuvent en outre être rajoutés.

3.4 Les tarifs horaires, Hors Taxes, pour les prestations de service durant nos horaires habituels (du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, hors jours fériés) sont les suivants :

- Déplacement en véhicule (sans les frais de km) : CHF 100.-

- Interventions en urgence (commande pour le jour même) : CHF 150.-

3.5 Pour les prestations de service nécessitant des frais de vie d'employés (logement, nourriture, déplacement, etc), ces frais sont réglés entièrement et directement par le client.

3.6 Lors de déplacement nécessitant l'utilisation d'un véhicule appartenant à SUI 4616, les frais sont alors facturés au client par kilomètre parcouru, selon les tarifs Hors Taxes suivants, et au minimum forfaitairement arrêté à CHF 15.- Hors Taxes :

- Déplacement en véhicule : CHF 0.80/km

- Déplacement en véhicule, avec charge remorquée : CHF 1.20/km

3.7 Pour les prestations de grutage de bateaux aux grues portuaires du canton de Genève, le tarif est arrêté forfaitairement à CHF 200.- Hors Taxes par tranche d'une heure, et pour un mouvement de grue. Ce forfait comprend la location de la grue, du matériel de levage et une personne agrée pour la manutention. Ce forfait est dû dès la commande de la prestation, même si la commande est ultérieurement annulée. En cas de dépassement de temps d'utilisation de la grue, le même tarif s'applique par tranche d'une heure entamée. Chaque personne supplémentaire est facturée au tarif horaire de CHF 120.- Hors Taxes.

3.8 Pour toute prestation de service fournie en dehors des horaires habituels, une majoration de 25% du tarif horaire est appliquée, et de 50% les dimanches et jours fériés, sauf convention contraire. Sont reconnus comme horaires habituels, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Les jours fériés nationaux ainsi que

du canton de Vaud ne sont pas considérés comme jours ouvrables, de même que le samedi et le dimanche.

3.9 Pour toute prestation de service fournie à la Société Nautique de Genève, un supplément de CHF 30.- Toutes Taxes Comprises sera facturé par accès journalier. Ceci correspond à la redevance relative à l'utilisation des infrastructures de la Société Nautique de Genève.

Article 4 – Conditions de paiement

4.1 Toute commande passée auprès de SUI 4616 est payable dans les 30 jours NET suivant la date de la facture.

4.2 Tout retard de paiement entraîne l'application d'un intérêt moratoire au taux de 7% sur le montant de la facture à partir du 31ème jour suivant la date de la facture, sans mise en demeure préalable.

4.3 Tout retard de paiement nécessitant l'envoi d'un rappel entraîne l'application, sans préjudice de toute autre pénalité, de frais de traitement de dossier d'un montant de CHF 15.-, les frais de sommation sont calculés à CHF 50.-.

4.4 Les commandes d'un montant supérieur à CHF 500.- Hors Taxes, peuvent être soumises à un paiement anticipé entier ou partiel.

4.5 Un règlement est considéré comme acquitté lorsque les fonds sont reçus sur les comptes bancaires de SUI 4616.

4.6 Pour rappel, toute commande soumise à un paiement anticipé au moment de la commande dont le règlement ne serait pas acquitté dans les 10 jours suivants est résiliée, automatiquement et sans préavis.

Article 5 – Non-respect des conditions de paiement

5.1 SUI 4616 se réserve le droit d'examiner la solvabilité d'un client. De par sa commande, le client donne son accord à un tel examen de solvabilité.

SUI 4616 se réserve le droit d'exiger un paiement d'avance ou une garantie du client avant de livrer la commande.

SUI 4616 peut annuler ou suspendre la commande d'un client si ce dernier est insolvable, si une ou plusieurs de ses factures sont impayées ou si SUI 4616 a des raisons fondées de penser que le client agit dans une intention frauduleuse.

5.2 Toute marchandise commandée auprès de SUI 4616 reste sa propriété jusqu'à son règlement intégral, ainsi que celui des éventuels frais associés, dans la mesure permise par le droit suisse.

5.3 En tout état de cause, SUI 4616 se réserve le droit de procéder à la résiliation de toute commande dont le montant serait partiellement ou totalement resté impayé à

l’issue du second rappel, même si les marchandises ont déjà été livrées en tout ou partie.

Article 6 – Livraison des marchandises

6.1 Toute marchandise commandée peut être retirée au magasin de SUI 4616, sans frais supplémentaires.

6.2 Pour toute demande de livraison, le choix du transporteur est à la discrétion de SUI 4616, le client disposant toutefois de la faculté de choisir son propre transporteur, ce dernier s’engageant alors à prendre toutes les dispositions et à réaliser toutes les démarches nécessaires à la livraison des produits à l’adresse choisie par son client.

6.3 Sur demande expresse de l’acheteur, SUI 4616 souscrit une assurance transport pour les envois ; les coûts en découlant sont facturés à l’acheteur. Sauf instructions particulières de l’acheteur, la société SUI 4616 choisit librement le mode d’expédition et la voie d’acheminement des marchandises, sans toutefois garantir la livraison la plus rapide et la moins chère desdites marchandises.

6.4 SUI 4616 s’efforce de respecter, dans la mesure du possible, les délais de livraison convenus. Le respect de ces délais ne peut toutefois pas être garanti. L’impossibilité de respecter un délai convenu ne confère à l’acheteur aucun droit, de quelque nature que ce soit, vis-à-vis de SUI 4616. En particulier, les retards ne donnent pas à l’acheteur le droit de refuser la marchandise, ils ne lui donnent droit ni à indemnisation des frais résultant du retard, ni à réparation de quelque sorte que ce soit. Le délai de livraison est prolongé d’une durée appropriée si SUI 4616 ne reçoit pas en temps utile les données nécessaires à l’exécution de la commande ou si la commande a fait l’objet de modifications ultérieures.

6.5 Le client doit veiller à procéder à la vérification du bon fonctionnement des produits livrés à la réception des marchandises, conformément le cas échéant à la notice d’utilisation des produits. Il est tenu de signaler tout défaut apparent ou vice éventuel au transporteur ainsi qu’à SUI 4616 par écrit dès leur détection mais au plus tard 8 jours suivant la réception de la livraison, en joignant le bon de livraison et/ou copie de la facture à la réclamation, si possible accompagnés d’une description du problème et de photographies. Le défaut de réclamation de la part de l’acheteur vaut approbation des marchandises. Les vices cachés doivent faire l’objet d’une réclamation écrite dès leur constatation et pendant le délai de garantie faute de quoi toute garantie/responsabilité est exclue de la part de SUI 4616.

Les profits et risques sont transférés à l’acheteur au départ de 1295 Mies. En cas de retard de la livraison à la suite d’une requête de l’acheteur ou pour d’autres raisons dont SUI 4616 ne saurait être tenu responsable, les risques sont transférés à l’acheteur au moment initialement prévu pour la livraison départ 1295 Mies.

6.6 SUI 4616 s’engage à procéder avec toute la diligence nécessaire à l’emballage et à l’expédition des références commandées et ne saurait être tenue pour responsable des retards de livraison, ni des dommages et des pertes survenus pendant la livraison. En particulier, le client doit prendre toute mesure propre à assurer le transport des marchandises commandées, en particulier fournir les informations nécessaires à la livraison.

6.7 Pour toute commande dont la livraison de matériel s’effectue en dehors du territoire suisse, la taxe sur la valeur ajoutée est déduite. Le client demeure alors redevable des éventuels impôts, taxes, droits de douanes, et frais de livraison appliqués par le pays dans lequel il a demandé la livraison. SUI 4616 ne saurait être tenue pour responsable en cas de non acquittement desdits taxes et droits de douane.

Article 7 – Réception, garanties, réclamation et retour des marchandises

7.1 Le client dispose d’un délai de 14 jours, à compter de la livraison des articles, pour se faire une opinion sur les produits reçus. Durant ce délai, il bénéficie d’un droit de rétractation, qu’il peut exercer en notifiant par écrit à SUI 4616 sa volonté de résilier la vente.

7.2 En cas d’exercice du droit de rétractation, SUI 4616 s’engage à rembourser les sommes versées par le client, y compris la Taxe sur la Valeur Ajoutée dans les cas où celle-ci a été payée, sans frais, à l’exception des frais d’expédition et d’emballage. Le client s’engage à retourner le(s) article(s) à SUI 4616, neuf(s), dans son (leur) emballage d’origine, accompagné(s) le cas échéant des accessoires le tout devant être intact, propre et non utilisé. A défaut, SUI 4616 se réserve le droit de retrancher 30% de la valeur d’acquisition du (des) produit(s), ou de refuser le retour. Le remboursement interviendra dans un délai maximal de 14 jours à compter de la réception du (des) produit(s) retourné(s).

7.3 SUI 4616 peut être amenée à vendre des produits d’occasion. Ces marchandises font l’objet d’une indication claire à cet égard. Aucune garantie ou réclamation ne peut alors être demandée.

7.4 Le client bénéficie de toutes les garanties légales, ainsi que des garanties étendues éventuellement proposées par le fabricant des produits commandés, auquel cas il convient de se reporter aux conditions de garanties prévues. Toute réclamation doit être adressée à SUI 4616.

7.5 Les ventes entre professionnels ne bénéficient pas de la garantie légale des produits défectueux. SUI 4616 se réserve le droit de proposer un délai inférieur, voire d'exclure la garantie, sauf pour les défauts constatés dès la livraison des marchandises ou à terme rapproché nécessaire à la vérification de leur fonctionnement.

7.6 SUI 4616 ne garantit pas les dégâts, directs ou indirects, ainsi que les pertes, issus de la mauvaise utilisation ou du traitement incorrect des produits.

7.7 Les produits ayant fait l'objet d'une modification par le client ne bénéficient d'aucune garantie. Ce dernier engage sa responsabilité en cas de préjudice à l'égard de SUI 4616.

7.8 Les frais de port d'envoi et de retour sont à la charge du client.

7.9 Il est impératif que tout retour de marchandises en provenance de pays autres que la Suisse porte la mention suivante, clairement apposée sur le colis : « Retour de marchandises pour échange ou remboursement ». A défaut, les éventuels frais d'importation à régler pour l'acceptation du colis seront à la charge du client.

7.10 Tout retour de marchandises doit être adressé à : SUI 4616 Sàrl, Route Suisse 56, 1295 Mies – Suisse.

7.11 Les dommages ou pertes survenant à l'occasion du retour de marchandises ne sont pas à la charge de SUI 4616.

7.12 Toute réclamation doit être rédigée en langue française et adressée par écrit (lettre, fax ou courrier électronique).

Article 8 – Boutique en ligne et retrait en magasin

8.1 Les dispositions du présent article complètent les autres articles des C.G.V. pour les ventes réalisées sur la boutique en ligne (www.sui4616.ch), auprès de clients particuliers et professionnels. En cas de contradiction, le présent article prévaut pour ces ventes.

8.2 Produits et disponibilité. SUI 4616 propose notamment des articles d'accastillage, équipements nautiques, cordages, amarres, accessoires de pont, produits d'entretien, peintures marines et équipements destinés aux bateaux. Les descriptions, photographies et caractéristiques sont présentées avec le plus grand soin, mais de légères différences peuvent exister avec les produits livrés. Les offres sont valables dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité après la commande, le client est informé dans les meilleurs délais et une solution de remplacement, un délai supplémentaire ou un remboursement peut lui être proposé.

8.3 Prix, commande et paiement. Les prix sont indiqués en CHF. Les prix affichés pour les consommateurs comprennent les taxes applicables, et les frais d'emballage et d'envoi sont indiqués séparément avant la validation définitive de la commande. Le prix applicable est celui affiché au moment de cette validation. La commande est définitive lorsque le client a validé son panier, accepté les C.G.V. et confirmé son paiement. Le client est responsable de l'exactitude des informations communiquées (adresse de livraison, coordonnées, caractéristiques des produits). Par dérogation à l'article 4.1, la commande en ligne est réglée selon les modalités proposées lors de sa validation, avec les moyens de paiement proposés sur la boutique en ligne. SUI

4616 peut refuser, suspendre ou annuler une commande en cas de paiement refusé ou incomplet, d'erreur manifeste de prix, de suspicion de fraude ou d'indisponibilité du produit. Pour les clients professionnels, des conditions de paiement particulières peuvent être convenues par écrit.

8.4 Livraison et frais d'emballage et d'envoi. Les livraisons de la boutique en ligne sont effectuées exclusivement en Suisse. Les colis standards sont expédiés par La Poste Suisse – PostPac Priority, sous réserve des dimensions, du poids et des restrictions applicables. La livraison intervient généralement le jour ouvrable suivant le dépôt du colis, à titre indicatif et sans garantie de date précise. SUI 4616 n'est pas responsable des retards imputables au transporteur ou à des circonstances indépendantes de sa volonté. Les frais d'emballage et d'envoi (affranchissement, matériel d'emballage et de protection, préparation de la commande) sont à la charge du client, toutes taxes comprises, selon les forfaits suivants pour les colis standards :

Jusqu'à 2 kg : CHF 13.50

Jusqu'à 10 kg : CHF 17.50

Jusqu'à 30 kg : CHF 28.50

Colis encombrant : CHF 39.50

Les colis de dimensions particulières, nécessitant un traitement manuel ou soumis à des contraintes spécifiques peuvent entraîner des frais supplémentaires, dont le client est informé avant la validation lorsqu'ils peuvent être déterminés à l'avance. Les frais applicables sont ceux affichés dans le panier au moment de la commande.

8.5 Produits soumis à des restrictions. Les peintures marines, antifoulings, solvants, colles, aérosols et autres produits chimiques ou techniques peuvent être soumis à des conditions particulières de stockage, de manipulation et de transport. SUI 4616 se réserve le droit de limiter les quantités commandées, de refuser leur expédition ou de proposer un retrait en magasin lorsque les conditions de transport ne peuvent être garanties. Le client s'engage à respecter les consignes d'utilisation, les fiches de données de sécurité et les recommandations des fabricants.

8.6 Retrait en magasin (Click & Collect). Le client peut retirer gratuitement sa commande en magasin, sans frais d'emballage ni d'envoi. Il est informé par message ou confirmation lorsque la commande est prête. Le retrait doit être effectué dans un délai de 10 jours suivant cette notification, ces dix jours étant comptés en jours d'ouverture du magasin et non en jours calendaires, sauf accord particulier. Le client présente sa confirmation de commande ou tout justificatif permettant de l'identifier. Passé ce délai, SUI 4616 peut contacter le client pour convenir d'une solution et, en l'absence de réponse, la commande peut être annulée, sous réserve des éventuels frais engagés.

8.7 Cordages et produits sur mesure. Les cordages coupés à la longueur demandée, les travaux de matelotage dans leur ensemble et les produits personnalisés ou

fabriqués selon des dimensions particulières sont préparés selon les indications du client. Il lui appartient de vérifier longueurs, dimensions, diamètres, couleurs et autres caractéristiques avant de valider sa Commande. Ces produits ne peuvent en principe être ni repris ni échangés au titre du droit de retour commercial prévu à l'article 8.8, sans que cela limite les droits du client en cas de défaut ou de non-conformité.

8.8 Droit de retour commercial de 30 jours. En Suisse, il n'existe pas de droit légal général de rétractation pour les achats en ligne. SUI 4616 accorde néanmoins volontairement, par dérogation à l'article 7.1 et pour les seules commandes passées en ligne, un délai de 30 jours calendaires à compter de la réception pour demander un retour. Le retour doit être annoncé préalablement par e-mail ou par téléphone. Le produit doit être neuf, non utilisé et non installé, complet et en parfait état, retourné dans son emballage d'origine lorsqu'il est disponible et accompagné de la preuve d'achat. Sont exclus du retour : les produits mentionnés à l'article 8.7, les commandes spéciales réalisées à la demande du client, les produits utilisés, installés ou détériorés, ceux dont l'emballage ou les conditions de conservation ne permettent plus une remise en vente, ainsi que les produits techniques ouverts ou utilisés (peintures, antifoulings, solvants, colles, produits d'entretien) pour des raisons de sécurité, d'hygiène ou de conservation. Les frais de retour sont à la charge du client, sauf accord contraire ou défaut imputable à SUI 4616. Après acceptation du retour, le remboursement est effectué par le moyen de paiement initial dans un délai raisonnable. Ce droit ne porte pas atteinte aux droits légaux du client en cas de défaut ou de non-conformité.

8.9 Utilisation et conseils techniques. Les produits nautiques peuvent présenter des exigences particulières d'utilisation, d'installation et d'entretien. Les conseils de SUI 4616 reposent sur les informations communiquées par le client et sur les caractéristiques connues des produits. Il appartient au client de vérifier que le produit choisi est adapté à son bateau, à son installation et à l'utilisation envisagée, et de respecter les notices, fiches techniques et consignes de sécurité du fabricant.

Article 9 – Litiges

9.1 SUI 4616 ne peut être tenue pour responsable des dommages éventuels, tant aux biens qu'aux personnes, tant matériel qu'immatériel, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits commercialisés.

9.2 La responsabilité de SUI 4616 en cas de produit défectueux est limitée au montant de la commande et ne saurait être engagée pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits.

9.3 En cas de réclamation, le client s'adressera à SUI 4616 afin qu'une solution à l'amiable soit trouvée. La langue française régit les relations des parties, y compris en cas de réclamation.

9.4 A défaut d’accord à l’amiable, les litiges seront traités devant le tribunal vaudois compétent, quel que soit le lieu de livraison et le mode de paiement du client.

9.5 Aucune disposition des présentes C.G.V. n’exclut une responsabilité qui ne pourrait légalement être exclue ou limitée, notamment en cas de faute intentionnelle ou de faute grave.

Article 10 – Clause de sauvegarde

10.1 Dans le cas où l’une des stipulations des présentes C.G.V. serait déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions demeurent applicables.

Article 11 – Protection des données

11.1 Le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de vente à distance est obligatoire, ces données étant indispensables pour le traitement et l’acheminement des commandes, l’établissement des factures et des contrats de garantie. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la commande.

11.2 Les données personnelles sont utilisées pour le traitement des commandes, la gestion des paiements et des livraisons, le service après-vente et le traitement des réclamations, le respect des obligations légales, ainsi que pour la communication commerciale lorsque le client y a consenti ou que la loi l’autorise. Elles sont traitées conformément à la Loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD).

11.3 SUI 4616 ne communiquera pas les informations personnelles du client sans son accord préalable exprès, révocable à tout moment sur simple demande, à l’exception de leur transmission aux prestataires nécessaires à l’exécution des commandes (services de paiement, transporteurs).

11.4 Le client peut demander des renseignements sur le traitement de ses données ou exercer les droits prévus par la législation applicable en contactant SUI 4616.

Article 12 – Droit applicable et for juridique

12.1 La relation juridique entre SUI 4616 et l’acheteur est régie par le droit suisse. Les parties conviennent que le tribunal du siège social de SUI 4616 dans le canton de Vaud sera compétent pour entendre de tout litige éventuel.

12.2 Les fors impératifs et les dispositions impératives relatives à la protection des consommateurs demeurent réservés.

Article 13 – Contact

Pour toute question concernant une commande, une livraison, un retour ou une réclamation :

E-mail : info@sui4616.ch

Téléphone : +41 22 950 05 55

Adresse : Route Suisse 56, 1295 Mies

Novembre 2026